Pour investisseurs professionnels uniquement (au sens de la Directive MiFID II) investissant pour leur propre compte (y compris des sociétés de gestion (fonds des fonds) et des clients professionnels investissant pour le compte de leurs clients discrétionnaires). Ne peut pas être distribué au grand public.

Vanguard®

Ceci est une communication marketing.

Fiche d'information | 31 juillet 2026

Vanguard FTSE 100 UCITS ETF

(GBP) Accumulating - Un exchange-traded fund

Date de création: 14 mai 2019

Encours total (million) 6 663 £ | Encours classe d'actifs (million) 1 946 £ au 31 juillet 2026

Informations clés sur le ETF	Symbole boursier	SEDOL	Reuters	Bloomberg	Bloomberg iNav	Valoren
London Stock Exchange						
GBP	VUKG	BH3JGB5	VUKG.L	VUKG LN	IVUKGGBP	–
Deutsche Börse						
EUR	VUKG	BJJW344	VUK1.DE	VUKG GY	IVUKGEUR	–

Devise de référence	Déclarations fiscales	SRI‡	Code de l'indice	Structure d'investissement	Domicile
GBP	Déclarations concernant Autriche, Allemagne, Suisse et Royaume-Uni	4	UKXNUK	UCITS	Irlande

Entité juridique	Méthode d'investissement	ISIN	Dividendes	Versement des dividendes	Gestionnaire de portefeuille
Vanguard Funds plc	Acquisition réelle	IE00BFMXYP42	Accumulé	–	Global Equity Index Management (GE)

Le Montant des frais courants (MFC)† 0,09 %

† Le Montant des frais courants (MFC) englobe les frais administratifs, juridiques, réglementaires, d'audit, de dépositaire et d'enregistrement encourus au titre des Fonds. Lorsque vous investissez auprès d'un gestionnaire de fonds, vous payez des commissions, comme la Commission de gestion annuelle (CGA) qui couvre les frais de gestion du fonds du gestionnaire du fonds. La CGA, les frais de fonctionnement courants et les autres frais d'exploitation constituent ensemble le total des « frais courants » du fonds.

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds applique une approche de « gestion passive » (ou indicielle), par le biais de l'acquisition physique de titres, et vise à répliquer la performance de l'indice FTSE 100 (l'« Indice »).
- L'Indice est composé d'actions de sociétés de grande taille au Royaume-Uni.
- Le Fonds vise à : 1. Répliquer la performance de l'Indice en investissant dans des titres composant l'Indice, et ce dans la même proportion que l'Indice. Lorsqu'il n'est pas possible de répliquer totalement, le Fonds aura recours à un processus d'échantillonnage. 2. Demeurer pleinement investi sauf situation exceptionnelle du marché, politique ou autre condition similaire.

‡ Indicateur synthétique de risque

Pour investisseurs professionnels uniquement (au sens de la Directive MiFID II) investissant pour leur propre compte (y compris des sociétés de gestion (fonds des fonds) et des clients professionnels investissant pour le compte de leurs clients discrétionnaires). Ne peut pas être distribué au grand public.

Vanguard FTSE 100 UCITS ETF

(GBP) Accumulating - Un exchange-traded fund

Résumé de la performance

GBP—Vanguard FTSE 100 UCITS ETF
Indice de référence — FTSE 100 Index

performance annualisée**	1 mois	Trimestre	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le lancement
Fonds (Après frais (net))	3,61 %	5,37 %	11,42 %	22,67 %	16,10 %	13,02 %	—	9,58 %
Indice de référence	3,62 %	5,38 %	11,47 %	22,78 %	16,23 %	13,12 %	8,92 %	9,67 %

**Les chiffres concernant des périodes inférieures à un an correspondent aux rendements cumulés. Tous les autres chiffres indiquent des rendements annuels. Les chiffres de performance incluent le réinvestissement de la totalité des dividendes et la distribution de toute plus-value éventuelle. Les données relatives aux performances ne contiennent pas les commissions et frais apparaissant lors de la souscription et du rachat d'actions. Base des performances du fonds : variation de la VNI, revenus bruts investis. La base de performance de l'indice est le rendement total.

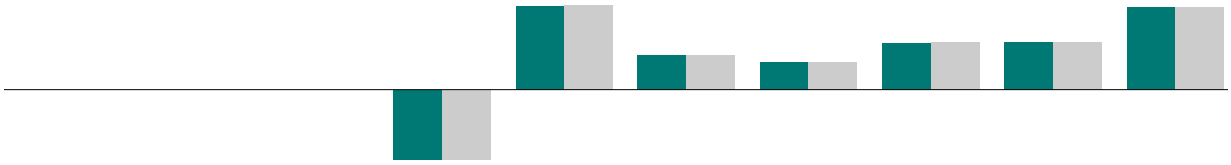
Performances et données sont calculées sur la clôture NAV au 31 juillet 2026.

La performance passée ne constitue pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Les chiffres pour les périodes inférieures à un an sont des rendements cumulés. Tous les autres chiffres représentent des rendements annuels moyens. Les performances incluent le réinvestissement de tous les dividendes et les éventuelles distributions de plus-values. Les données de performance ne prennent pas en compte les commissions et frais d'émission et de rachat d'actions. Base des performances du fonds : variation de la VNI. La base de performance de l'indice est le rendement total. La performance totale est calculée en GBP, nette des frais.

La Source: Vanguard

performance sur 12 mois glissants



				01 aout 2019 - 31 juil 2020	01 aout 2020 - 31 juil 2021	01 aout 2021 - 31 juil 2022	01 aout 2022 - 31 juil 2023	01 aout 2023 - 31 juil 2024	01 aout 2024 - 31 juil 2025	01 aout 2025 - 31 juil 2026
	—	—	—							
Fonds (Après frais	—	—	—	-19,28 %	23,12 %	9,46 %	7,64 %	12,82 %	13,07 %	22,67 %
Indice de référence	—	—	—	-19,25 %	23,21 %	9,53 %	7,73 %	12,96 %	13,20 %	22,78 %

Principaux risques d'investissement

La valeur des actions et titres de capital associés peut être impactée par les fluctuations quotidiennes des marchés d'actions. D'autres facteurs peuvent exercer une influence, comme l'actualité politique ou économique, les résultats des sociétés et les opérations sur titre importantes. Les variations des taux de change peuvent avoir des répercussions négatives sur vos investissements.

Risque de liquidité. Une liquidité réduite signifie que le nombre d'acquéreurs ou de vendeurs est insuffisant pour permettre au Fonds de céder ou d'acquérir aisément des placements.

Risque de contrepartie. L'insolvabilité de toute organisation fournissant des services tels que la conservation des actifs, ou agissant à titre de contrepartie d'instruments dérivés ou autres, peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Risque indiciel. Le Fonds n'est pas destiné à répliquer parfaitement la performance de l'Indice à tout moment. Toutefois, il est attendu que le Fonds fournisse des résultats d'investissement correspondant généralement, avant imputation des frais, à la performance en termes de prix et de rendement de son Indice.

Merci de lire la section du prospectus se référant aux facteurs de risque, ainsi que le document d'information clé pour l'investisseur, tous deux disponibles sur le site internet de Vanguard.

Pour investisseurs professionnels uniquement (au sens de la Directive MiFID II) investissant pour leur propre compte (y compris des sociétés de gestion (fonds des fonds) et des clients professionnels investissant pour le compte de leurs clients discrétionnaires). Ne peut pas être distribué au grand public.

Vanguard FTSE 100 UCITS ETF

(GBP) Accumulating - Un exchange-traded fund

Données au 31 juillet 2026 sauf a déclaré contraire.

Caractéristiques

	Fonds	Indice de référence
Nombre d'actions	102	100
Capitalisation boursière médiane	66,7 Mds£	66,7 Mds£
Ratio cours/bénéfice	15,7 x	15,7 x
Ratio cours/valeur comptable	2,3 x	2,3 x
Rendement des fonds propres	11,8 %	11,8 %
Taux de croissance des bénéfices	8,9 %	8,9 %
Taux de rotation	-19 %	—
Rendement des actions (dividende)	2,9 %	2,9 %

L'approche du PTR (Taux de rotation du portefeuille) couvre l'ensemble des achats et ventes de valeurs, des souscriptions et rachats, ainsi que la moyenne des actifs nets du Fonds pour calculer le taux de rotation. Données au 30 juin 2026.

La Source: Vanguard; FTSE International Limited

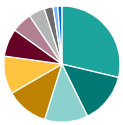
10 principaux titres

HSBC Holdings plc	10,5 %
Shell plc	7,3
AstraZeneca plc	7,3
Rolls-Royce Holdings plc	4,8
Unilever	3,9
British American Tobacco plc	3,6
BP plc	3,3
GSK plc	3,0
Rio Tinto plc	2,9
Barclays plc	2,7
Les 10 principales positions représentent 49,3 % de l'actif net	

Données au 31 juillet 2026.

La Source: Vanguard; FTSE International Limited

Exposition pondérée



Services financiers	28,7 %	Biens de consommation discrétionnaire	5,6 %
Biens de consommation de base	14,0	Services aux collectivités	4,5
Santé	12,1	Technologies	2,4
Industrie	11,7	Télécommunications	1,3
Énergie	10,7	Immobilier	1,2
Matériaux de base	7,7		

Les catégories sectorielles reposent sur le système ICB (Industry Classification Benchmark), à l'exception de la catégorie « Autres » (le cas échéant), qui inclut les titres qui, pour la période de déclaration considérée, n'ont pas été classés selon ce système.

Répartition des marchés



Royaume-Uni	99,8 %
Guernsey	0,2

La Source: Vanguard; FTSE International Limited

Glossaire des caractéristiques des ETF

La section relative aux caractéristiques des ETF figurant à la première page contient un certain nombre de mesures que les investisseurs professionnels utilisent pour évaluer individuellement la valeur des actions par rapport au marché ou à la moyenne de l'indice. Ces mesures peuvent également être utilisées pour évaluer et comparer les fonds par rapport au marché en calculant les valeurs moyennes de toutes les actions détenues par le fonds et en les comparant à celles de l'indice de référence du fonds. Nous mettons à votre disposition les définitions des termes utilisés.

Le taux de croissance des bénéfices mesure la croissance du revenu net d'une société (ce qui reste des revenus après soustraction de l'ensemble des coûts) sur une période donnée (souvent une année). On peut calculer la croissance des bénéfices sur des périodes déjà écoulées ou sur des périodes futures sur la base de données estimées.

Le rendement des actions (dividende) désigne le revenu sous forme de dividende perçu pour chaque action, exprimé en pourcentage de la valeur de marché cumulée (ou de la valeur nette d'inventaire, pour un fonds). Le rendement historique indiqué se calcule en divisant les distributions brutes déclarées au cours des douze derniers mois cours par la moyenne des prix vendeur et des prix d'achat de l'unité, à la date indiquée. Le rendement des dividendes indiqué dans la fiche d'information concerne les positions sous-jacentes de l'ETF et non pas l'ETF lui-même.

La capitalisation boursière (ou capitalisation de marché) est la valeur cumulée d'une société ou de ses actions, qui se calcule en multipliant le nombre de parts disponibles aux investisseurs particuliers par le cours de l'action de la société.

La capitalisation boursière médiane d'un portefeuille de fonds communs désigne le point médian de capitalisation boursière de l'ensemble des sociétés détenues au sein du portefeuille. La capitalisation boursière désigne la valeur agrégée de l'ensemble des actions d'une société.

Le cours moyen d'une action désigne la moyenne entre le cours vendeur et le cours acheteur d'une action.

Le ratio cours/valeur comptable compare le cours d'une action sur le marché à sa valeur comptable. Il se calcule en divisant le cours de l'action à la clôture par la valeur comptable de l'action au dernier trimestre.

Le ratio cours/bénéfice d'une action désigne le prix payé pour l'achat d'une part divisé par les bénéfices annuels dégagés par la société par action. Une action dont le cours s'établit à 10 livres sterling et dont le bénéfice par action l'année précédente était de 1 livre sterling, affiche un ratio cours/bénéfice de 10.

Le rendement des fonds propres mesure la rentabilité d'une société en indiquant le niveau de profit généré sur la base des sommes investies par les actionnaires de la société.

Pour investisseurs professionnels uniquement (au sens de la Directive MiFID II) investissant pour leur propre compte (y compris des sociétés de gestion (fonds des fonds) et des clients professionnels investissant pour le compte de leurs clients discrétionnaires). Ne peut pas être distribué au grand public.

Vanguard FTSE 100 UCITS ETF

(GBP) Accumulating - Un exchange-traded fund

Informations sur les risques des investissements

La valeur des investissements et les revenus en découlant peuvent varier à la baisse comme à la hausse et il se peut que les investisseurs ne recouvrent pas l'intégralité du montant investi.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

L'achat et la vente de parts d'ETF ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un courtier. Le placement dans un ETF comprend des commissions de courtage ainsi qu'un écart cours acheteur-cours vendeur qui doivent être pris en compte au préalable.

Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés afin de réduire le risque ou le coût et/ou de générer des revenus ou une croissance supplémentaires. L'utilisation d'instruments financiers dérivés est susceptible d'augmenter ou de réduire l'exposition aux actifs sous-jacents et de susciter des fluctuations plus importantes de la valeur nette d'inventaire du Fonds. Un instrument financier dérivé est un contrat financier dont la valeur est basée sur la valeur d'un actif financier (comme une action, une obligation ou une devise) ou d'un indice de marché.

Certains fonds investissent dans des titres libellés dans différentes devises. La valeur de ces placements peut fluctuer à la hausse ou à la baisse en fonction des variations des taux de change.

Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter la section « Facteurs de risque » du prospectus sur notre site web à l'adresse https://global.vanguard.com.

Pour plus d'information, veuillez contacter votre responsable commercial local ou:

Web: http://global.vanguard.com
Services à la clientéle (Europe): Tel. +44 (0)203 753 4305
Email: european_client_services@vanguard.co.uk
Non conseillé investisseur personnelle: Personal_investor_enquiries@vanguard.co.uk

Enune Information

Ceci est une communication marketing.

Pour de plus amples informations sur les politiques et les risques d'investissement du fonds, veuillez vous reporter au prospectus de l'OPCVM et au DIC avant de prendre toute décision finale d'investissement. Le DIC relatif à ce fonds est disponible dans les langues locales, avec le prospectus (en anglais uniquement), sur le site Internet de Vanguard à l'adresse https://global.vanguard.com/.

Les informations figurant dans les présentes ne constituent en aucun cas une offre d'achat ou de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de vente de titres, dans un territoire dans lequel une telle offre ou sollicitation serait contraire à la loi, ni à l'égard d'une personne envers laquelle il serait illégal de formuler une telle offre ou sollicitation, ou si la personne à l'origine de l'offre ou de la sollicitation n'est pas habilitée à la formuler. Les informations présentent un caractère général et ne constituent pas des conseils en investissement, ni des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter leurs propres conseillers professionnels au sujet des conséquences d'un investissement dans des actions, de la détention ou de la cession de actions, et de la réception de distributions relatives à tout investissement.

Vanguard Funds plc a été agréée en qualité d'OPCVM par la Banque centrale d'Irlande et enregistrée en vue de sa distribution publique dans certains pays de l'Union européenne. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter le prospectus des Fonds pour davantage d'informations. Il est également recommandé aux investisseurs potentiels de consulter leurs propres conseillers sur les implications de leur décision d'investissement, sur la détention ou la cession de parts des fonds et sur les implications de la perception de distributions au titre de ces parts en vertu de la loi du pays dans lequel ils sont assujettis à l'impôt.

Le gestionnaire de Vanguard Funds plc est Vanguard Group (Ireland) Limited. Vanguard Asset Management, Limited est un distributeur de Vanguard Funds plc.

La Valeur nette d'inventaire indicative ("iNAV") des ETF de Vanguard est publiée sur Bloomberg ou Reuters. Pour davantage d'informations sur les participations, veuillez consulter la Politique de participation des portefeuilles à l'adresse https://fund-docs.vanguard.com/portfolio-holdings-disclosure-policy.pdf.

Le Gestionnaire des fonds domiciliés en Irlande peut décider de mettre fin à tous les accords conclus pour la commercialisation des actions dans un ou plusieurs pays conformément à la Directive OPCVM, dans sa version modifiée le cas échéant.

Pour les investisseurs des fonds domiciliés en Irlande, une synthèse des droits des investisseurs peut être obtenue via le site https://www.ie.vanguard/content/dam/intl/europe/documents/en/vanguard-investors-rights-summary-irish-funds-jan22.pdf et est disponible en anglais, allemand, français, espagnol, néerlandais et italien.

London Stock Exchange Group plc et ses sociétés du groupe (collectivement, le «LSE Group»). © LSE Group. FTSE Russell est une dénomination commerciale utilisée par certaines sociétés du LSE Group. Par exemple, «FTSE®», «Russell®», «FTSE Russell®», «FTSE4Good®», «ICB®», «Mergent®», «The Yield Book®» est/sont une ou des marques commerciales de la société concernée du LSE Group et est/sont utilisée(s) sous licence par toute autre société du LSE Group. Tous les droits relatifs aux indices ou aux données LSE Group appartiennent à la société du LSE Group concernée qui détient l'indice ou les données. Ni le LSE Group ni ses concédants n'acceptent de responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices ou les données, et aucune partie ne peut se fonder sur les indices ou données contenus dans la présente communication. Aucune diffusion ultérieure des données du LSE Group n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de la société concernée du LSE Group. Le LSE Group ne promeut pas, ne cautionne pas et n'approuve pas le contenu de la présente communication.
L'Industry Classification Benchmark (« ICB ») est la propriété de FTSE. FTSE n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de qui que ce soit pour toute perte ou tout dommage découlant de toute erreur ou omission dans l'ICB.

SEDOL et SEDOL Masterfile® sont des marques déposées de la London Stock Exchange Group PLC.
Les données SEDOL ont été fournies par le SEDOL Masterfile® *de la London Stock Exchange.*

Publié par Vanguard Group (Ireland) Limited, qui est soumise en Irlande au contrôle de la Banque Centrale irlandaise.
© 2026 Vanguard Group (Ireland) Limited. Tous droits réservés.